

# Formations 2005/2006



## Objectifs :

Afin de mieux répondre aux différentes missions auxquelles doit faire face les CCFF, la Commission Formation de l'Association des Comités Communaux de l'Hérault souhaite mettre en place pour 2005 deux formations principales et une formation aux premiers secours AFPS.

Une formation de base intitulée CCFF1 destinée aux nouveaux arrivants et une formation de cadre intitulée CCFF2 destinés aux responsables et adjoints des CCFF.

## 1/ FORMATION DE BASE CCFF 1 :

Cette formation destinée aux nouveaux arrivants, permettra de mieux préparer les futurs bénévoles dans leurs missions.

Trop de personnes se retrouvent en patrouille de prévention sans avoir reçu un minimum de formation.

Elle abordera les différents problèmes que peut rencontrer un bénévole lors d'une patrouille et le rôle qu'il doit jouer dans le dispositif opérationnel.

Pour que cette formation soit la plus complète possible, plusieurs partenaires officiels comme le SDIS et le DDAF interviendront dans la formation.

## 2/ FORMATION DE CADRE CCFF 2 :

Cette formation sera destinée à un public dont le rôle essentiel est l'encadrement des personnes.

Elle regroupera les différentes informations que devrait savoir une personne responsable d'un CCFF. Les différents arrêtés et lois qui régissent les comités communaux feux de forêt et le rôle des partenaires officiels : Préfecture, SDIS, ONF, Conseil Général, etc...

**Ange MASSARI**

Responsable commission communication formation

Le conseil d'administration et le bureau de l'A.D.C.C.F.F.H. remercient **MACIF Prévention** pour son aide et son partenariat.

La solidarité,  
ce n'est pas obligatoire  
c'est juste **essentiel**

**MACIF**  
PREVENTION

**Association départementale des comités communaux de forêt - BP 18 - 34830 Clapiers**

**Bureaux :** 8 zone artisanale des Baronnes - 34730 Prades le Lez

Tél 04 67 59 77 17 - Fax 04 67 59 78 32

**Adresse électronique :** [contact@cc-feuxforets.org](mailto:contact@cc-feuxforets.org)

**Site Internet :** [www.cc-feuxforets.org](http://www.cc-feuxforets.org)

**Responsable de publication :** Jean-Pierre MOULIN

**Bulletin réalisé par :**

Impression FM Graphic 04 67 29 42 33 - Maquette VALES André 06 10 32 17 76



# La lettre des CCFF

Bulletin d'information des Comités  
Communaux Feux de Forêt de l'Hérault  
n°8 - décembre 2004

## Edito

## Le mot du Président

de l'Association départementale des comités communaux feux de forêts de l'Hérault



**A** la une : Bilan de nos activités 2004 - Loi de modernisation de la sécurité civile Débroussaillage - Plan de Prévention des Risques d'Incendie (PPRIF) - Vie associative Relations partenariales avec nos collègues et amis de l'Aude, des Bouches du Rhône, du Var et Alpes Maritimes.

Les titres de cet éditorial résument bien les préoccupations actuelles de notre association et je souhaite, avec vous, faire le point sur tous ces sujets sur lesquels nous aurons à nous exprimer dans les mois à venir.

### I - Bilan de nos activités

553 patrouilles,  
2904 heures de surveillance en forêts,  
21241 km de piste parcourus,  
398 bénévoles engagés,  
16 interventions sur feux naissants,  
16 interventions après incendie,  
14 interventions de guidage en forêts,  
45 interventions sur feux interdits,  
78 opérations de sensibilisation.

Voilà votre travail et le résultat de votre engagement citoyen et bénévole au service de la collectivité.

L'Etat reconnaît notre travail et nous aide financièrement au travers du Conservatoire de la Forêt

Méditerranéenne. Le Conseil Général de l'Hérault le fait également mais de manière insuffisante. Fait-il la "sourde oreille" à toutes nos demandes pourtant justifiées? Il faut regarder ce qui se passe dans les départements de la région PACA où les Conseils Généraux aident les Comités Communaux Feux de Forêts comme il se doit.

Compte tenu de cette situation nous poursuivrons nos démarches sans relâche; nous voulons une réponse positive aux courriers recommandés que nous avons adressés.

Nous avons demandé au Président VEZINHET de nous recevoir car toutes nos démarches auprès des élus majoritaires de l'assemblée départementale restent sans suite. Nous verrons bien si nous sommes entendus...

Nous précisons une fois de plus que nous ne cherchons pas à empiéter sur les missions des sapeurs pompiers. Nous sommes très respectueux de nos partenaires qui oeuvrent dans le cadre de la DFCI. Nous soulignons que nos activités sont complémentaires et surtout "que chacun reste à sa place" nous tiendrons alors nos engagements.

Nous devons continuer à effectuer nos patrouilles en période estivale; à sensibiliser la population et le jeune public aux risques majeurs et plus particulièrement aux risques d'incendie; à faciliter le travail des pompiers en cas d'incendie et sur leur demande à les guider pour la lutte dans nos massifs forestiers. Enfin nous devons pouvoir aider et assister nos

municipalités sur les problématiques relatives au débroussaillage et la mise en place des PPRIF (Plan de Prévention des Risques d'Incendie de Forêts)

**2 - La loi de modernisation de la sécurité civile** Grand sujet de discussion cette loi !

La nécessité de disposer sur le territoire de chaque commune de citoyens disposant de compétences - et d'expériences diverses pouvant trouver une application dans la participation à la prévention et à la gestion initiale des risques majeurs est apparue au législateur. Le parlement a donc adopté la loi du 13 août 2004 portant modernisation de la sécurité civile et dont les dispositions des articles 30 à 34 sont reprises par les articles L1424-8-1 à L1424-8-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les maires, garants de la sécurité des citoyens dans leur commune, pourront donc créer ces réserves de sécurité civile et appliquer la loi. Mais faut-il encore qu'ils trouvent des citoyens désireux s'engager par écrit oui, je dis bien par écrit.

En effet cet engagement a pour objet de définir les droits et devoirs, ainsi que les garanties offertes par la commune à l'acte d'engagement dans la réserve communale de sécurité civile.

Attendons donc les décrets d'application de la loi et nous verrons alors dans quelles conditions les bénévoles des CCFF pourront s'engager également dans ces réserves de sécurité civile. Il semblerait, d'après les informations qui nous

## Edito suite

ont été données par la Direction de la Défense et de la Sécurité Civile à Paris que les décrets d'application de la loi ne changeront rien à nos missions et faciliteront nos interventions dans le cadre de nos actions touchant aux risques majeurs.

### 3 - Le débroussaillage

L'arrêté de monsieur le Préfet a fait couler beaucoup d'encre; la presse locale se régale d'attirer l'attention sur la commune de Clapiers. Là, un habitant a suscité un grand débat sur le contenu de cet arrêté. Aujourd'hui l'on peut constater que tous les particuliers sont conscients des risques et ont particulièrement bien entretenu leur propriété. Toutefois il est toujours délicat de faire passer le message du débroussaillage "chez le voisin". Quelques négligences sont constatées en particulier pour les habitations situées dans les bois : densité des arbres importante, débroussaillage d'un seul coté de la maison et voies d'accès non entretenues. Quelques propriétaires n'ont pas entretenu leur bien; dans ce cas notre position est ferme concernant les risques d'amende et atteinte aux biens et aux personnes en cas d'incendie. Nous savons que monsieur le Préfet et le Directeur des services de la DDAF sont des hommes au service de l'Etat mais aussi des hommes de dialogue, d'écoute et qui aiment la nature. Sans pour autant changer le fond de cet arrêté nous sommes persuadés qu'ils vont communiquer et expliquer son contenu (sans amalgamer les sujets) auprès du public. Nous sommes sûrs que cet arrêté est une bonne chose et nous pouvons dire également que quelques aménagements à la marge pourront être apportés afin de mieux clarifier le texte et ainsi calmer les esprits de ceux qui cherchent la contradiction de manière permanente. Attendons donc sagement le mois de février.....car la bataille, même sur les mots, a toujours une fin.

### 4 - Plan de Prévention des Risques d'Incendie "PPRIF"

L'année 2004 fut une année de concertation entre l'Etat et les communes où les PPRIF ont été mis en oeuvre.

Là aussi il y a plusieurs communes qui ont émis des avis défavorables (en première lecture) aux exigences de ces PRIF tels que présentés par le Préfet suite aux propositions des services de la DDAF. Mais nous sommes convaincus que des solutions vont être trouvées par la négociation car le dialogue porte toujours des résultats. Faisons donc confiance aux services de l'Etat et à la compréhension de nos maires. Au début de l'année



2005 de nouveaux plans seront lancés et les PPRIF actuels seront définitivement actés par Monsieur le PREFET. Toutefois, je le rappelle, après d'ultimes négociations avec les mairies. Nous souhaitons, nous les CCFF, participer à ce travail dans les communes concernées.

### 5 - Vie associative

Lors de l'assemblée générale 2006 les instances "Conseil d'Administration et Bureau" de notre association seront renouvelées. C'est l'occasion pour vous tous de vous impliquer dans les structures départementales car il faut bien le dire, il est très important que les dirigeants changent, le sang neuf est toujours utile et nécessaire. Je compte donc sur vous. Vous pouvez m'écrire personnellement si cela vous intéresse.

Pour nous, les élus en place jusqu'en 2006, nous allons poursuivre notre travail au cours de l'année 2005 vous trouverez l'agenda dans les pages qui suivent et vous remarquerez l'importance de toutes nos activités mois par mois. Je vous avoue qu'il est parfois très difficile de faire face à tout, tout le temps, correctement et dans les délais. En conséquence, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues dans notre association.

### 6 - Nos relations partenariales avec nos collègues et amis de l'Aude, des Bouches du Rhône, du Var et Alpes Maritimes.

Sur ce dernier point je dirais tout simplement que tout va bien et que nos relations sont au beau fixe. En particulier avec nos amis des Bouches du Rhône; beaucoup plus structurés et nombreux que nous; ils nous aident, nous soutiennent et nous assistent dans tous les domaines. Nous leur adressons tous nos remerciements.

Par ailleurs, et dans l'intérêt de tous les bénévoles des Comités Communaux Feux de Forêts, il est toujours d'actualité de créer un jour une Fédération Interrégionale.

Nous espérons y parvenir prochainement, à cet effet nous poursuivons la réflexion avec toutes les associations des départements de la zone sud de la France.

Sur tous ces sujets vous pouvez vous exprimer et faire-part de vos remarques et suggestions auprès de vos collègues responsables locaux des CCFF qui restent les meilleurs relais avec les structures départementales de notre association.

**Comme je le fais tous les ans et en ce début d'année 2005 je vous souhaite, à vous tous chers amis, une bonne et heureuse année, joie, bonheur familial et santé. Gardez toujours en vous cet esprit civique et citoyen qui vous anime.**

**Jean-Pierre MOULIN**



## La prévention des incendies

**L**a prévention des incendies de forêts fait l'objet dans l'Hérault d'une politique particulièrement active, sous l'impulsion de l'Etat et du Conseil général de l'Hérault.

Les Comités Communaux des Feux de Forêt (CCFF), qui mobilisent près de 400 bénévoles sur le terrain, apportent dans cet ensemble, une contribution à long terme très importante, tant dans le domaine de l'information-sensibilisation que dans celui de la surveillance en période estivale.

L'année 2004 aura été marquée par l'arrêté préfectoral du 13 avril, relatif au débroussaillage. Ce

texte, malgré les critiques dont il a parfois fait l'objet, marque une avancée majeure dans la prévention des incendies. Au-delà de l'information de l'ensemble des maires de l'Hérault, une action spécifique d'accompagnement a été conduite avec l'ONF sur 20 des communes les plus exposées, afin d'assurer la mise en oeuvre effective de ces dispositions.

Globalement sur ces communes, plus de 90 % des propriétaires ont démarré les travaux de débroussaillage et près du tiers les a à ce jour achevés.

En 2005, une vingtaine de nouvelles communes particulièrement

exposées devrait faire l'objet à leur tour d'une action d'accompagnement et des actions de verbalisation seront mises en oeuvre pour les propriétaires récalcitrants.

Ces actions, jointes à la surveillance estivale qui mobilise fortement les CCFF et à l'élaboration des PPRIF (les 7 premiers devraient être approuvés début 2005), doivent permettre, dans la durée, de renforcer fortement la prévention et de limiter ainsi le risque incendies de forêt contre lequel nous luttons ensemble depuis de nombreuses années.

**Michel SALLENAVE,**  
Directeur départemental de l'agriculture  
et de la forêt de l'Hérault

« L'A.D.C.C.F.F.H. a sollicité l'avis du Colonel CASSAR directeur départemental des Services Incendie et Secours du département de l'Hérault sur l'importance du débroussaillage mais son article ne nous est pas parvenu dans le délai de réalisation de la LETTRE N°8 »

## Assemblée générale du 24/04/04



**N**otre 18<sup>ème</sup> Assemblée Générale s'est déroulée à Vendargues en présence d'une centaine de participants assurant une représentation de la plus grande partie des CCFF du département, de Monsieur le Sénateur Marcel VIDAL, de nombreux maires et élus municipaux, des représentants des services de l'Etat : Direction Départementale

de l'Agriculture et de la Forêt, (DDAF) et du Service Départemental d'Incendies et de Secours (SDIS) mais malheureusement en l'absence très regrettée de représentants du Conseil Général de l'Hérault.

Au menu de cette Assemblée Générale figurait outre le traditionnel rapport moral et financier, une modification des statuts effectuée à la demande de notre assureur la MACIF.

L'intervention de Madame VIU de la DDAF sur l'arrêté de débroussaillage pris par Monsieur le Préfet de l'Hérault le 14 Avril 2004 a permis de rappeler toute l'importance de cette mesure obligatoire de prévention pour préserver dans les zones à risques la vie des sauveteurs et celle des habitants.

Le Sénateur VIDAL et Monsieur DAMIEN Maire de PRADES le LEZ ont tous les deux souhaité une plus grande implication du Conseil Général et des communautés de communes dans le dispositif départemental mis en place par les CCFF.

Un buffet apéritif a ensuite clôturé de manière conviviale les travaux de l'Assemblée Générale.

**Vous pouvez lire le compte rendu de l'Assemblée Générale sur le site de l'Association [www.cc-feuxforets.org](http://www.cc-feuxforets.org)**



## Equipement des CCFF

**2**004, aura été marquée par une plus grande prise en compte des moyens d'équipement par nos élus.

Deux municipalités GRABELS et VENDARGUES ont fait l'effort d'équiper leur CCFF de véhicule tout terrain 4X4.

Ce nouveau matériel, permet aux bénévoles des Comités Communaux Feux de Forêts d'accomplir avec plus de sérénité les missions qui leur sont confiées et servir au mieux le territoire de leur commune.

Nous souhaitons remercier Monsieur Bernard Prunet Maire de Grabels et vice-président de Montpellier



Agglomération et Monsieur Pierre Dudieuzere Maire de Vendargues d'avoir doté leurs comités communaux de moyens modernes et appropriés.

Nous n'oublions pas Madame Monique Petard conseillère général du

10<sup>ème</sup> canton, pour avoir encouragé avec détermination notre volonté d'équiper les petites communes qui n'ont pas de ressources suffisantes pour acheter un véhicule, de pouvoir disposer d'un véhicule utilitaire pour effectuer leur mission de prévention.

Encore trop de communes ne disposent pas de véhicule alors que des bénévoles sont prêts à donner de leur temps au service de la collectivité.

Nous espérons que pour l'année 2005, d'autres véhicules pourront être alloués par le département de l'Hérault.

**La Commission communication**  
**Ange MASSARI Eric DALENC**

## Le comité St-clémentois va fêter ses 20 ans

**L'**idée avait germé dès 1984 dans la tête de son Président Fondateur Alphonse CACCIAGUERRA maire de la commune des suites d'un violent incendie qui ravagea 80 hectares de belles garrigues et pinèdes le 29 juillet de la même année. Mais sa création a été officielle par décision du conseil municipal du 30 avril 1985. 20 ans d'intense activité, de vigilance et d'efforts incessants avec au départ de modestes moyens ont contribué à la conservation de notre patrimoine, sans aucun sinistre malgré quelques départs de feux rapidement maîtrisés sur les 1272 hectares en majorité boisés du territoire communal.

20 ans de dévouement constant au service des 4500 habitants, preuve s'il en fallait du dynamisme de notre comité. En 2004, 8 nouveaux bénévoles ont rejoint nos rangs, l'effectif compte à ce jour 65 membres de 19 à 77 ans.

Je tiens à rendre hommage à mes prédécesseurs DE BALLIENCOURT, Pieme SALVISGERG ainsi que Paul TARDIEU bénévole de la première heure



responsable du groupe intervention qui ont réalisé au fil des ans une structure dont la commune peut être légitimement fière.

Naturellement ce vingtième anniversaire sera fêté comme il se doit.

Je citerai, pour conclure l'écrivain allemand GOETHE qui a écrit : « Ah si chacun de nous voulait seulement lever la pierre qui est devant lui ».

Les bénévoles du comité Saint Clémentois ont su lever cette pierre pendant 20 ans il importe maintenant de continuer et d'être toujours aussi, volontariste.

**Richard ZORNIOT'I'**

Responsable du CCFF, Saint Clément de Rivière

## CCFF de Vendargues

**L**e CCFF de Vendargues compte depuis le mois de Septembre 50 membres.

Créé depuis juin 2003, celui-ci n'a cessé de croître. Chasseurs, Pêcheurs/Cavaliers, Viticulteurs, Agriculteurs, Amoureux et Défenseur de la Nature le composent.

Les Membres du CCFF sont très actifs pendant les périodes d'été mais aussi en hiver. La Municipalité a fait l'acquisition d'un véhicule 4X4 Land-Rover neuf pour permettre aux bénévoles d'effectuer leur travail de

surveillance et d'intervention dans d'excellentes conditions ; tous les terrains leurs sont aujourd'hui accessibles. Il est à noter que ce véhicule est intervenu cette année sur la commune de St Aunès pour participer avec les pompiers de Lunel à l'extinction d'un incendie. Une section équestre vient renforcer les patrouilles. En hiver les bénévoles participent au débroussaillage et à l'entretien des parcelles communales. Dans cette tâche ils sont grandement aidés par les paysagistes qui font parti du CCFF. Au total, c'est



environ 3 Hectares de pinèdes qui ont été nettoyées cette année, rendant ainsi la végétation moins vulnérable aux feux de forêts. Les chasseurs peuvent maintenant eux aussi pénétrer dans cette parcelle.

L'assemblée générale de l'ADCCFF a eu lieu cette année à Vendargues et les Membres du CCFF Vendarguais y ont participé activement.

**Lionel ESPEROU**

Responsable du CCFF, Vendargues

## Valergues été 2004

Article paru dans le bulletin municipal de Valergues

**L**a troisième saison d'été s'est achevée pour les membres participants de notre comité communal feux de forêts. Deux années successives où nous sommes passés au travers de notre raison d'être, d'exister.

Chacun d'entre nous aurait préféré continuer à patrouiller sereinement dans cette belle garrigue qui nous est si chère.

Mais le feu s'en est mêlé !

Triste samedi d'une fin juillet sans nuages mais avec un peu de vent, ce souffle d'air suffisant à la propagation d'un incendie de forêt.

Et malheureusement nous en ressentons encore les brûlures.

Brûlures de cette nature qui s'envole en fumée.

Brûlures de ces champs de blé ravagés par les flammes.

Brûlures de vie, d'années d'efforts et de privations pour conserver un patrimoine durement mérité.

Été 2004 où des hommes et des femmes abandonnent le fruit de leur travail, après avoir cherché désespérément à le sauver.

Cris de panique et de peur lorsque l'on laisse sa demeure sous une pluie ... de cendres.

Téléphone qui retentit pour avertir que les foyers sont en danger, que la pierre et la terre se couvrent de fumée.

Que le ciel est noir malgré qu'il soit dégagé !

Et l'humain se rassemble, dans le tumulte, la tourmente. Il répond, il réagit.

Merci à tous d'avoir répondu présent, en désordre peut-être, mais avec cette envie, cette conviction d'aider



son semblable.

Le comité des feux de forêts n'est pas resté inactif, il a participé, s'est montré le bon complément des soldats du feu.

Symbole de ce véhicule aménagé par nos membres, il a eu chaud, il a souffert.

Il a même fondu, brûlé à certains endroits, a été endommagé. Il a tenu son rôle, comme ses trois membres d'équipage qui ont même lutté contre

les flammes.

Symbole de nos amis qui vivent en garrigue, qui ont tenté de sauver tout ce qui pouvait l'être.

Symbole de courage et d'abnégation propres à ceux qui donnent de leur temps, d'instant de leurs existences, par envie, par passion, sans qu'aucun intérêt ne prime dans leurs décisions.

A ceux qui ont perdu des biens, à ceux qui étaient présents pour que les blessures soient minimales.

Le combat en vaut la peine, surtout lorsque c'est le cœur qui prime. Le comité valerguais peut être fier de ses adhérents, ils étaient là, guidant, assistant les sapeurs pompiers et forestiers.

Le dimanche 29 août 2004, nous nous sommes encore réunis, nous avons trouvé le temps d'être ensemble et, pris ce bon moment, comme étant une récompense de notre participation.

Symbole, notre vieille 504 Peugeot était aussi de la fête, quelques jours plus tard, les agents municipaux l'utilisaient encore pour éteindre un début d'incendie, sur le village cette fois.

**J-C MARTINEZ**

Responsable du CCFF, Valergues

## CCFF de Galargues

**V**oilà encore une saison de passée.

Une saison relativement calme par rapport à 2003.

Une constatation : nous avons eu bien plus de détection de fumées que l'année passée, cela est certainement dû à un calme relatif de la saison.

Nous avons eu à déplorer cependant quelques interventions sur la commune ainsi que sur les communes limitrophes, sur les écobuages interdits ou non maîtrisés et bien entendu comme souvent les jours à risques sévères voire très sévères.

Suite à ces différentes interventions, nous tenons à saluer l'ensemble des sapeurs-pompiers de St Mathieu de Trévières avec qui nous avons, depuis la création du comité, et aurons, nous l'espérons encore longtemps de très bons contacts, ainsi que les casernes de Lunel

et Assas. Nous tenons à leur souhaiter bon courage.

Ce n'est pas parce que la saison d'été s'est achevée que le comité de Galargues reste inactif durant l'hiver. Voici notre programme d'action pour la fin 2004 et l'année 2005 :

- Rencontre inter CCFF le 19 novembre 2004 avec Montaud- St Bauzille, Galargues
- A.G. du comité de Galargues le 20 novembre 2004
- Création du comité de Buzignargues le 20 novembre 2004
- Formation radio/cartographie le 04 décembre 2004 avec les CCFF de Montaud/St Bauzille/Buzignargues /Galargues
- Participation des bénévoles de St Bauzille et Galargues pour la course de l'ASCG au profit de la lutte contre le cancer le 12 décembre 2004



- Le 15 janvier 2005 ouverture de chemins communaux à la circulation
- Mars 2005 journée d'information sur les CCFF et le débroussaillage
- Mai 2005 entretien de la tour de guet.

Nous tenons à remercier encore et toujours tous les bénévoles du comité pour leur temps passé durant toutes ces heures de guet ou en patrouille, et sans qui rien ne serait possible aujourd'hui.

**Le groupe de travail du CCFF**  
**Jérôme JEAN**



# Agenda de l'ADCCFF 34 en 2004

15 Janvier 2004	Réunion de bureau élargi (Projet loi Sécurité Civile)
27 Janvier 2004	Réunion commission matériel
29 Janvier 2004	Réunion commission relations avec les élus
9 Février 2004	Assemblée générale de l'Entente au Conseil Général de l'Hérault
12 Février 2004	Réunion de bureau élargi (Compte rendu commission, entente Conseil Général)
13 Février 2004	Préfecture de l'Hérault, réunion sur le PDPFCI*
26 Février 2004	Réunion de bureau (modification des statuts)
2 Mars 2004	Réunion de bureau élargi (préparation de l'Assemblée Générale)
11 Mars 2004	Réunion de bureau élargi (Finances, organisation Assemblée Générale)
15 Mars 2004	Rencontre avec le Sénateur Marcel VIDAL dans nos bureaux de Prades
17 Mars 2004	Réunion DDAF** sur le PDPFCI
19 Mars 2004	Réunion DDAF arrêté de débroussaillage
25 Mars 2004	Réunion de bureau (préparation de l'Assemblée Générale et ordre opérationnel 2004)
31 Mars 2004	Réunion sous commission départementale Préfecture de l'Hérault
8 Avril 2004	réunion commission matériel
8 Avril 2004	Réunion de bureau élargi et A.G.E, modification des statuts
16 Avril 2004	Réunion DDAF sur l'ordre opérationnel 2004
20 Avril 2004	Réunion de bureau (préparation de l'Assemblée Générale)
24 Avril 2004	Assemblée Générale à Vendargues
4 Mai 2004	Réunion de la commission communication
7 Mai 2004	Réunion de bureau (préparation de la saison 2004)
13 Mai 2004	Réunion de bureau élargi (assurance Macif, réunion secteur)
22 Mai 2004	Assemblée Générale ADCCFF11 Boutenac
27 Mai 2004	Visite du Préfet sur un chantier de débroussaillage à La Boissière
3 Juin 2004	Réunion de la commission communication
5 Juin 2004	Réunion de la zone 2 à Saint Geniès des Mourgues
10 Juin 2004	Réunion de bureau élargi (préparation de la saison 2004)
12 Juin 2004	Réunion du Conseil d'Administration dans nos bureaux de Prades
25 Juin 2004	Conférence de presse pour l'ouverture de la base radio
6/ 8 juillet 2004	Réunion de travail DDAF sur le PDPFCI
8 Juillet 2004	Réunion de bureau élargi (fonctionnement de la base radio)
26 Juillet 2004	Cérémonie Stèle Jean-Jean à Clapiers (dépôt de gerbe)
6 Août 2004	Réunion de bureau élargi (point de la mi-saison)
10 Août 2004	Reportage de Radio France Hérault à Prades et St Clément
21 Août 2004	Réunion de travail sur la Sécurité Civile avec l'ADCCFF13
31 Août 2004	Réunion de bureau (bilan de la saison)
9 Sept 2004	Réunion de bureau élargi (bilan saison, loi Sécurité Civile)
28 Sept 2004	Réunion de la commission communication
8 Octobre 2004	Réunion de bureau élargi (préparation C.A., loi de modernisation Sécurité Civile)
12 Octobre 2004	Réunion de travail DDAF sur le PDPFCI
16 Octobre 2004	Réunion du Conseil d'Administration à Vallergues
26 Octobre 2004	Réunion de la commission communication ( formations )
3 Nov 2004	Réunion de programmation du C.F.M.*** à la DDAF
8 Nov 2004	Réunion de bureau (arrêté de débroussaillage, projet de formations 2005)
17 Nov 2004	Réunion commission départementale préfecture de l'Hérault
18 Nov 2004	Réunion commission matériel
18 Nov 2004	Réunion de bureau élargi (préparation de la réunion des animateurs CCFF)
20 Nov 2004	Réunion des animateurs CCFF au Triadou
23 Nov 2004	Réunion de la commission communication (lettre n°8 )
27 Nov 2004	Assemblée générale ADCCFF113
6 Dec 2004	Réunion de bureau (préparation année 2005)
7 Dec 2004	Réunion de la commission communication ( lettre n° 8 )
9 Dec 2004	Réunion de bureau élargi (préparation lettre CCFF n°8)
16 Dec 2004	Réunion DDAF sur le PDPFCI

\*PDPFCI : Plan Départemental de Protection des Forêts Contre les Incendies - \*\*DDAF : Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt

\*\*\*CFM : Conservatoire de la Forêt Méditerranéenne.

## Commission relation avec les partenaires et les élus

**L**e nombre d'élus concernés par la protection des massifs forestiers ne cesse d'augmenter. Après les Conseillers Généraux et les Maires contactés depuis 1999, c'est depuis cette année les nouveaux Conseillers Régionaux et les élus des Communautés de Communes ou d'Agglomération qui doivent être informés de notre action. Nous sommes en effet persuadés que l'action des centaines de bénévoles des CCFF présents chaque année aux côtés des partenaires institutionnels de la D.F.C.I. méritent une profonde reconnaissance de la part des élus des collectivités territoriales.

## Commission équipements

**C**ette année notre Association met à la disposition des 23 CCFF opérationnels du département, 16 postes émetteur récepteur permettant la liaison radio avec les secours via notre base de Prades le Lez. Elle équipe également les CCFF en casquettes, tee-shirts, pantalons, blousons, et depuis 2004 en jumelles. Pour 2005 nous pensons également proposer des boussoles et des chaussures montantes. Notre commission a contribué en 2004 à l'achat à très bas prix par les communes de cinq véhicules type " Express " ou " C15 " réformés par les services du Conseil Général, pour permettre aux CCFF de patrouiller en forêt.

## Commission organisation zonale

**L**a mise en place des secteurs marque le pas malgré la bonne volonté des animateurs des secteurs. Des difficultés se font ressentir, dans le domaine juridique, la mise en commun des hommes et du matériel entre les communes. La nouvelle loi de la modernisation de la Sécurité Civile votée le 13 Août 2004 pourra peut-être résoudre ce problème.

Une réunion inter secteur organisée en novembre 2004 sur la commune du Triadou a permis à tous les animateurs de débattre sur l'activité de leur CCFF. Tous les bénévoles désireux de s'impliquer dans l'animation des secteurs peuvent se faire connaître auprès de notre secrétariat.

## Commission communication formations et animations scolaires

**L'**année 2004 a mobilisé les membres de la commission durant de nombreuses heures pour organiser les nouvelles activités. Nos choix ont été orientés vers une communication plus large avec les médias présents sur notre territoire, afin de se faire connaître du grand public et des différentes collectivités territoriales. Le gros de nos efforts a été consacré à l'élaboration d'un projet régional d'éducation à la prévention en milieu scolaire et grand public, accompagné d'un dossier de demande de subvention auprès du service environnement de la Région Languedoc Roussillon. Si ce projet voit le jour des manifestations d'information et de sensibilisation seront également organisées sur plusieurs sites touristiques de notre région.

## Commission réception et animations

**N**ous avons organisé l'Assemblée Générale du 24 Avril 2004 avec l'aide de la Mairie de Vendargues qui a mis des locaux à notre disposition.

Cette Assemblée Générale a été suivie par un apéritif et un repas préparé par notre traiteur habituel " Le Sanglier " à Cabrière, nous avons eu le plaisir de recevoir à l'occasion de cette réunion associative une aide de la MACIF, que nous remercions ici vivement.

Durant l'année 2004 nous avons également organisé les apéritifs de clôture des stages de formation, ainsi que ceux des réunions de zones et des Conseils d'Administration.

**Commission Relations avec les partenaires et les élus - Responsables :** Roger TAFFINE - Adjoint : Marcel RAIMBAULT  
**Commission Équipements et matériel - Responsables :** Jean-Claude TUAL - Adjoint Ellen GALY  
**Commission Organisation Zonale - Responsables :** Didier BOT - Adjoint : Jean Louis BIOU  
**Commission Communication Formations, Animations scolaires - Responsables :** Ange MASSARI et Éric DALLENC  
**Réceptions et Cérémonie - Responsable :** Jean Louis BIOU